

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UNE OPPORTUNITÉ POUR REPENSER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET HUMAINE DES TERRITOIRES

Yves GORGEU, vice-président du Collectif PAP, mars 2016

Yves Gorgeu tente avec méthode de cerner la liste des interactions à organiser pour mettre en cohérence le projet spatial de transition énergétique avec le projet social d'un territoire.

POURQUOI PARLER DES PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE ?

L'engagement pris lors de la COP21 de freiner le réchauffement climatique à 2° amène à réfléchir sur nos choix économiques, nos modes de vie et les paysages dans lesquels nous vivons. Comment anticiper plutôt que subir les effets de la transition énergétique ?

Aujourd'hui, la cohérence territoriale est mise à mal. L'usage des énergies fossiles, guidé par des intérêts financiers, des initiatives juxtaposées, des savoir-faire spécialisés, fragmente les différents pouvoirs. L'abondance de l'énergie pétrolière et les moyens techniques et économiques considérables apportés par la révolution industrielle ont permis de penser, à tort, qu'il était possible de s'affranchir des réalités du milieu. Ainsi la terre a-t-elle été réduite à un rôle de support de lotissements, de zones commerciales, d'activités, de loisirs, de parkings, de ronds-points ou d'équipements épars. L'espace agricole lui-même a été remembré pour industrialiser les pratiques agricoles. Les références à des modèles industriels normatifs et standardisés ont dupliqué les modes d'aménagement urbain sur l'économie agricole en faisant fi des

Note du COLLECTIF PAP, n°1

Le Collectif Paysages de l'après-pétrole est une association de professionnels de l'aménagement qui, dans la continuité des principes de la Convention Européenne du Paysage, entendent promouvoir le rôle central que la question du paysage peut jouer en matière de politiques d'aménagement du territoire afin d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable.

Le Collectif PAP constate que de nombreuses expériences et pratiques paysagères, dans les territoires, ont inauguré des modes d'organisation qui, en mobilisant les ressources naturelles et humaines des territoires, ont permis d'économiser les consommations d'énergies fossiles et nucléaires, de favoriser des formes de développement durable et d'améliorer la qualité du cadre de vie des populations. En accompagnant ces expériences, le Collectif PAP entend renouveler la pensée et l'action paysagères pour les mettre au service des progrès économiques, environnementaux et sociaux que la période actuelle rend indispensables.

Le Collectif PAP a élaboré un manifeste et publié l'ouvrage Aménager les paysages de l'après-pétrole (www.paysages-apres-petrole.org). Pour contribuer à l'enrichissement des idées, des positions et des propositions, il ouvre aujourd'hui une plateforme éditoriale qui sera alimentée de façon périodique par les membres du Collectif. Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, cette plateforme diffusera des textes des membres du Collectif ou d'auteurs dont le propos entre en résonance avec notre projet. Une dizaine de ces textes sera programmée annuellement. Chaque article sera signé d'un auteur et présentera des positions qui pourront alimenter les échanges d'arguments et le partage de commentaires.

Le Collectif vous remercie de la diffusion que vous pourrez donner à cet article.



singularités et des ressources locales, de leurs spécificités géographiques, culturelles et paysagères.

Les conséquences observables sont une uniformisation et une banalisation des modes d'aménagement et de production qui créent une « souffrance paysagère » subie par les citoyens.

Parler aujourd'hui de paysages de l'après-pétrole, c'est vouloir lutter contre ces comportements et les pratiques qui s'exercent sur nos territoires, dans les domaines économiques, financiers, intellectuels (pensée unique) pour les uns, ainsi qu'à l'encontre des attitudes de prédation, de consumérisme effréné ou de manque d'empathie envers la nature, pour les autres. C'est dire la différence entre la notion d'intérêt général et celle de bien commun.

COMMENT RÉAGIR ET ANTICIPER LES TRANSFORMATIONS POUR AGIR SUR LE CORPS SOCIAL ET SUR LE CORPS TERRITORIAL?

Les paysages de la vie quotidienne, ceux de nos déplacements, de notre travail, de nos loisirs, de nos lieux d'attachement, occupent des territoires singuliers. Ils se réfèrent à une géographie, un socle morphologique et naturel façonné au long de l'histoire par des réalités sociales et économiques : ensemble ils font paysages. Ils sont l'expression de ce que j'appelle « un corps social et un corps territorial » qui leur sont propres, et fondent la personnalité de chaque territoire.

A l'ère du pétrole, beaucoup de territoires, à des degrés divers, ont subi des formes de défiguration et de dénaturation qui ont rompu la bonne harmonie entre corps social et corps territorial. Car au-delà de la partie visible que constituent les paysages, cette rupture a pour conséquences :

- une perte de biodiversité avec la prédation des écosystèmes, l'épuisement des ressources, et l'aggravation des risques naturels,
- une dégradation climatique avec l'effet

de serre, le réchauffement climatique et des paroxysmes météorologiques qui lui sont liés,

- une dégradation sociale marquée un individualisme, un repli sur soi, et des cloisonnements de toute nature qui sont autant d'obstacles à une vitalité démocratique et à une foi dans l'avenir si nécessaire pour la vie des territoires.

La santé du corps territorial et du corps social s'est détériorée. Or la dégradation de l'environnement comme celle des valeurs humaines et éthiques sont intimement liées. La dégradation sociale va souvent de pair avec l'incohérence et l'anarchie des lieux. Le territoire chaotique se révèle souvent être un facteur de mal être et sert de terreau à la violence.

L'encyclique *Laudato Si*, probablement le texte le plus fort sur ce thème, a montré les interactions des systèmes naturels entre eux, et avec les systèmes sociaux. Elle insiste sur le fait qu'il est fondamental de promouvoir une écologie intégrale qui intègre les dimensions humaines et sociales. La difficulté est de diagnostiquer ces phénomènes en traitant à la fois le corps territorial et le corps social qui interagissent fortement. La bonne santé d'un corps territorial tient à un agencement équilibré et harmonieux des fonctions qui organisent la vie, en lien avec les caractéristiques et les ressources propres à la morphologie des lieux, aux richesses naturelles et environnementales, aux écosystèmes, à la capacité d'échanges équilibrés et équitables avec les autres territoires. La bonne santé du corps social tient au vivre ensemble, au partage de projets, à l'attention portée aux biens communs, aux plus démunis, à la qualité des liens sociaux, à la recherche de plus de justice et d'égalité, à l'art de la sobriété, à la lutte contre le gaspillage, à l'ouverture au monde, au bien-être pour tous.

C'est à partir d'une vision globale de l'espace que l'on peut améliorer l'harmonie des lieux et le vivre ensemble. En traitant de la multifonctionnalité des territoires, de la transversalité, de la beauté ; en réintroduisant des approches sociales, culturelles, artistiques,

sensibles, et en offrant à chaque citoyen la possibilité d'être lui-même acteur de cette transformation. La finalité essentielle c'est l'homme et c'est pourquoi nous parlons volontiers de paysage humain, c'est-à-dire celui qui reflète un vécu de qualité. C'est à ce moment que la question de la transition énergétique surgit. Car elle est une vraie opportunité pour repenser la qualité humaine de nos cadres de vie.

POURQUOI LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST-ELLE UNE OPPORTUNITÉ ?

La transition énergétique conduit à transformer puissamment notre cadre de vie et nos modes de vie. Elle repose classiquement sur trois piliers fondamentaux : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables. Elle passe aussi par des changements de comportements d'achat, de consommation, de déplacement ; par de nouveaux modes d'habitation, par des économies énergétiques, par le recours aux modes d'énergies nouvelles, par des relocalisations économiques ; par la valorisation de filières locales, par le développement de circuits courts, etc. Autant de changements qui sont des facteurs d'amélioration du corps social, surtout lorsque ces changements sont portés très largement par les citoyens, les institutions et les entreprises locales.

Pour imaginer les changements énergétiques de leurs territoires, les collectivités locales devront mobiliser le plus possible d'acteurs locaux, artisans, PME, coopératives, associations. C'est avec les citoyens qu'elles peuvent avoir prise sur les changements d'usages et apporter une amélioration humaine, notamment auprès des populations les plus fragiles, celles qui subissent le poids économique des énergies fossiles.

Comment favoriser des modes de productions à taille humaine permettant aux usagers d'être impliqués ? Au travers de démarches qui fabriquent le corps social comme :

- le partage d'objectifs communs pour économiser la consommation et réduire la

facture énergétique,

- des démarches collectives, comme les groupes de familles à énergie positive,
- des modes d'usages et d'utilisation de ressources communes, comme les chaufferies-bois et la valorisation du bois-énergie sur le territoire,
- des modes de co-construction, comme les centrales villageoises photovoltaïques, l'actionnariat citoyen.

Si l'effet de la transition énergétique est a priori vertueux sur le corps social, il n'en va pas de même avec le corps territorial. Le risque est que cette transition soit traitée d'une façon technique sur la base de modèles normés s'affranchissant des réalités du milieu, en reproduisant des formes de banalisation hors sol, comme cela s'est fait à l'ère du pétrole. L'efficacité énergétique finale serait réduite. Et on assisterait alors à une somme de solutions techniques sans lien les unes avec les autres, ni avec le territoire.

Afin d'éviter cet écueil, une approche spatiale permet :

- de contextualiser le projet de transition énergétique,
- de renforcer les approches intégrées et multifonctionnelles,
- d'impliquer les populations,
- d'adjoindre une dimension qualitative et esthétique à la nouvelle organisation fonctionnelle des territoires.

A cet effet, plusieurs domaines de transformations ayant un rapport direct avec l'espace sont à privilégier, tels que :

- l'économie des énergies fossiles et la fixation du CO₂ et autres gaz à effet de serre,
- l'implantation des énergies nouvelles : éoliennes, unités de méthanisation, chaufferies-bois, panneaux photovoltaïques, géothermie, centrales hydroélectriques...

- la remise en gestion des bois et des bocages,
- la réorganisation foncière et le changement des cultures agricoles et des modes culturels,
- l'évolution des formes urbaines de nos villages, de nos villes et de nos quartiers,
- la plantation d'arbres et la végétalisation des espaces urbanisés,
- l'usage de la pierre sèche plutôt que du béton,
- l'adaptation des espaces publics et de leurs modes de gestion,
- l'implantation d'infrastructures de circulation douce et collective,
- la réorganisation des espaces de travail, d'habitat, et de commerce.

La bonne santé du corps territorial ne sera pas acquise par la seule addition des actions menées en faveur de la transition, aussi nobles et vertueuses soient-elles. Il y a un important travail préalable à faire de mise en cohérence des actions pour que le projet spatial de transition énergétique prenne en considération l'histoire et la géographie, les ressources et les usages de la terre, de l'eau, de l'ensoleillement, de l'air, les données patrimoniales et organisationnelles propres au territoire, les savoir-faire, les situations sociales et les ressources humaines.

L'interaction entre la demande de citoyenneté pour se réapproprier les enjeux énergétiques et les moyens de production locaux et l'attention portée à la qualité du cadre de vie et aux biens communs constitue le paysage de l'après-pétrole. La transition énergétique peut ainsi déboucher sur une meilleure qualité du cadre de vie en étant négociée, ouverte et prospective.

Les territoires TEPOS sont assurément des terrains favorables à une telle interaction. En effet, ils demandent, pour s'affranchir des énergies carbonées et des matériaux qui en sont issus, de s'appuyer au maximum sur les

ressources naturelles et humaines propres à chaque territoire. Ils proposent de relocaliser les productions énergétiques, c'est-à-dire de rapatrier sur le territoire des richesses économiques importantes et d'imaginer des modes de vie plus économes.

Par exemple, dans le pays du Midi Quercy (Tarn et Garonne), la facture énergétique du territoire est de 130 millions d'euros qui partent ainsi à l'extérieur. Un premier objectif fixé pour 2030 est d'en récupérer 26 millions par le recours à des conseils en énergie partagée, la rénovation thermique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables adaptées au territoire : photovoltaïque, filière bois, hydrothermie... Cette récupération de flux financier est réinvestie localement au bénéfice du territoire pour créer de la richesse, réaliser les investissements nécessaires, adapter et former les entreprises, créer de l'emploi. C'est le sens même des processus TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte).

Pour réussir l'interaction qui vient d'être évoquée, le nouveau modèle d'organisation du territoire, fondé sur une acceptabilité sociale, doit toucher le plus grand nombre d'habitants et d'acteurs locaux.

LE BON GOUVERNEMENT DE L'ORGANISATION ET DE LA VIE D'UN TERRITOIRE

Pour relier tous les éléments fondateurs d'un paysage de l'après-pétrole, l'important est de croiser deux familles de critères : ceux liés aux fonctions humaines qui organisent la vie sur un territoire, et ceux liés aux approches paysagères que nous connaissons, permettant d'inscrire ces fonctions humaines dans une réalité territoriale singulière.

Le collectif Paysages de l'après-pétrole a défini un ensemble de critères en vue d'analyser et d'évaluer des expériences européennes. Il s'est aussi appuyé sur un référentiel issu de la transposition contemporaine menée par Julien Dossier¹ de « l'Allégorie des effets du

¹ Julien Dossier est consultant en stratégie bas carbone, enseigne la ville durable à l'école des Mines et HEC, et est codirecteur du programme Eco City.

bon gouvernement », fresque d'Ambrogio Lorenzetti peinte en 1339 à la demande du gouverneur de Sienne. Le premier référentiel (celui du collectif PAP) regroupe les domaines qui concernent la vie des gens, des organisations, des entreprises, des modes de développement et d'aménagement du territoire, des modes nouveaux d'urbaniser, d'habiter, de consommer, de se nourrir, de produire, de se déplacer, de se chauffer, d'éduquer, de vivre ensemble, de se soigner, de gérer les ressources et les milieux naturels. Le second référentiel (proposé par Julien Dossier dans son travail d'actualisation de la fresque du bon gouvernement) est plus large. Sa liste est composée de 24 champs qui relèvent à la fois des transitions énergétiques, écologiques et sociales et sur lesquels ces transitions apportent de nouveaux paradigmes.

Il y a donc deux travaux à mener en parallèle, en mobilisant et en donnant envie au plus grand nombre de gens d'être acteurs des transitions nécessaires à la construction d'une civilisation plus juste, en symbiose (et non en lutte) avec son environnement. Ce sont, d'une part celui des changements de mode de vie, changements sociétaux, auxquels appellent les transitions énergétique et écologique, et d'autre part celui de l'inscription de ces changements sociétaux dans les réalités spécifiques propres à chaque territoire. Tels sont les objectifs que tout territoire peut se donner, en adaptant selon ses particularités géographiques, historiques, culturelles et sociales, les différents champs de changement qui le concernent.

En travaillant par exemple :

- La question agricole pour recomposer le parcellaire de façon à produire sans engrais ni pesticides, avec peu de mécanisation, en promouvant les pratiques d'agro-écologie, en instituant un système local de nourriture saine et de circuits de proximité.
- La manière de se passer des énergies fossiles par une exploitation intelligente de toutes les ressources renouvelables qu'offre un territoire (eau, ensoleillement, air, bois, pierres, déchets...), et en organisant l'espace pour faciliter d'importantes économies d'énergie dans les modes

d'habiter, de consommer, de se déplacer.

- Un ancrage économique territorial, favorisant une relocalisation économique de ce qui peut être produit localement, favorisant l'indépendance des entreprises et la création de réseaux d'entreprises, favorisant le respect des salariés et du dialogue social, favorisant les pratiques de l'économie circulaire.
- La composition de l'espace urbain en utilisant des ressources naturelles pour réintroduire de la biodiversité, pour sensibiliser aux questions d'environnement, pour rendre les lieux de vie plus agréables, pour installer des jardins partagés et encourager la pratique du jardinage, pour créer des espaces de citoyenneté, pour offrir de la beauté et pour apprécier la richesse du vivant.
- La création de mécanismes de démocratie directe permettant d'exprimer les savoirs et les envies de chacun en donnant la voix aux citoyens issus des différents milieux et catégories professionnelles pour prendre les décisions qui les concernent et les impliquer dans la mise en œuvre des projets et des actions, facilitant aussi l'intégration des nouveaux arrivants.
- De nouveaux modes d'urbanisation des villages, des bourgs, des villes et de leurs périphéries pour limiter la consommation énergétique et foncière, pour privilégier la relation entre l'environnement bâti et la qualité de vie des gens, pour créer et revitaliser des espaces publics de qualité, pour assurer le confort et la sécurité des piétons, pour intensifier l'usage du vélo, pour mettre les bâtiments au service des habitudes de vie, pour agir selon une pensée urbaine plus économe en pétrole et portée par plus d'humanisme.
- Un mode d'éducation qui apprenne aux enfants, dès la maternelle et le primaire, à coopérer, à résoudre leurs conflits, à trouver leur bonne méthode d'apprentissage, à maîtriser des savoir-faire indispensables, à vivre harmonieusement avec eux-mêmes, les autres et la nature, à exprimer leurs



« L'Allégorie des effets du bon gouvernement », fresque d'Ambrogio Lorenzetti, 1339

talents, à exercer leurs passions, le tout en lien avec la découverte du sens et des formes du paysage dans lequel ils vivent.

- La relation entre les citoyens et leur paysage de vie, en redonnant de l'importance au rapport sensible avec les lieux, pour en ressentir l'essence et la cohésion sociale qu'ils peuvent inspirer. Pour éveiller un rapport intime avec des lieux, pour faire ressentir les liens qui nous unissent à nous-mêmes, aux autres et au monde. Pour faire du paysage une source d'inspiration profonde permettant de bien discerner le sens des décisions humaines qui s'inscrivent dans l'espace.

A ces travaux, il reste à donner un visage. Montrer à quoi ils ressemblent et les changements qu'ils peuvent apporter.

Les images du Scénario Afterres2050 (élaboré par Solagro), proposées par Initial avec le soutien du Collectif PAP (Paysages de l'après-pétrole) sont démonstratives à cet égard. De même, l'allégorie paysagère de la fresque du bon gouvernement révèle, par une représentation spatiale harmonieuse et équilibrée, les effets des transitions à la fois énergétique, écologique et sociale.

C'est aussi à partir des expériences les plus abouties dans tous les domaines (agriculture,

énergie, habitat, économie, éducation, démocratie...) qu'il est possible de se rendre compte du type de paysage nouveau, celui d'un vécu humain de transitions maîtrisées et voulues par les citoyens. Le film *Demain* diffuse ainsi les images correspondant à des dynamiques de transformation déjà bien engagées.

A chacun de repérer sur son propre territoire les initiatives existantes liées aux questions de paysages et de transitions, portées par des acteurs impliqués.

Les territoires ont ainsi la possibilité de concevoir leur propre image en identifiant et en travaillant les domaines de changement à partir des caractéristiques et des ressources naturelles, historiques, humaines et sociales qui leur sont propres. Par exemple en repérant dans le paysage les composants de notre référentiel ou de la fresque, puis en imaginant comment les changements apportés par la transition énergétique sur ces fonctions pourraient faire évoluer les paysages. C'est la possibilité donnée à un territoire de concevoir sa propre fresque du bon gouvernement, visage d'une transition réussie !

L'élaboration de cette vision d'un futur possible devrait contribuer à entraîner les



territoires et un grand nombre d'habitants dans la construction d'une société nouvelle, à l'instar de ce que le rêve du progrès a suscité au XVIIIème Siècle.

La corrélation est évidente entre les façons dont un territoire va utiliser ses ressources pour engager les transitions et le paysage humain et écologique qui le caractérisera.

Ce degré d'appropriation - citoyen et territorial - des transitions produira le paysage de demain. Cette dynamique de créativité paysagère est bien loin des mouvements de « défense des paysages » qui, à partir d'inquiétudes parfois légitimes, attisent les tensions et retardent, par simple réflexe de conservation, des transformations utiles, nécessaires et urgentes pour les populations et pour notre planète.

Faire corps avec son ancrage territorial, telle est la dimension principale et fondatrice des paysages de l'après-pétrole. Mettre fin à une relation au territoire faite de pillage et de destruction des patrimoines naturels et sociaux, pour promouvoir une culture des lieux, pourrait inspirer un nouvel art du temps et de l'espace.